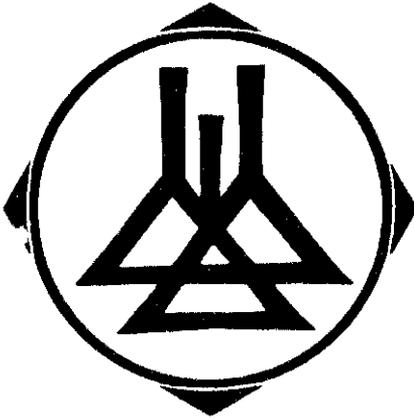


Mars 1968

Volume 2

Numéro 7



L'AFEAS



*Vivons-nous
l'année
de la Foi?*

Comme chrétiens, membres vivants de l'Eglise Catholique Romaine, nous sommes invités à faire de 1967-68, l'année de la Foi. Annoncée par Notre Saint Père, le Pape Paul VI, en vue de célébrer le XIXe centenaire du martyre de Saint Pierre et Saint Paul, cette année est commencée depuis le 29 juin 1967 ; elle se terminera le 29 juin 1968.

Les objectifs poursuivis nous ont été donnés tout spécialement par S.S. Paul VI à l'ouverture du Synode, l'automne dernier. Il s'agit en face des difficultés que l'Eglise doit traverser présentement de "faire méditer la foi, transmise par les apôtres Pierre et Paul, et de faire apprécier le rôle qui revient à cette vertu fondamentale pour la stabilité de notre religion, pour la vitalité de l'Eglise, pour la construction du règne de Dieu . . ."

Il s'agit également de raffermir la Foi des Pasteurs et des Fidèles. "Nous voulons par là affermir notre foi de maîtres, de témoins, de pasteurs de l'Eglise de Dieu . . . Nous voulons en même temps affermir la foi de tous Nos fils . . ."

Aussi ne sommes-nous pas surpris de voir le S. Père exhorter tous les chrétiens à la célébration de cette année de la foi. "Notre invitation s'adresse à vous tous fidèles et ministres de Dieu" (22 février 1967). Depuis, dans chacune de nos régions, évêques et prêtres nous ont transmis cet appel. Il nous ont fait part des objectifs poursuivis et nous ont mis au courant des indulgences attachées à certaines démarches. Avons-nous écouté d'une oreille distraite ou sommes-nous entrés dans ce grand courant de la foi qui, parti du cœur de S.S. Paul VI s'étend actuellement sur le monde?

Tout dernièrement N.N.S.S. les Evêques ont déclaré la semaine du 3 au 10 mars "Semaine Nationale de la Foi". Sachons répondre à tant d'appels. Profitons de cette semaine pour renouveler notre foi. Prions les uns pour les autres afin qu'elle devienne plus agissante dans nos cœurs et demandons ensemble au Seigneur qu'elle concoure "au bien-être, à la fraternité, à la paix du monde entier".

Geo.-Etienne Phaneuf, ptre,

aumônier général.

PARTICIPATION POUR L'ANNEE DE LA FOI

Suggestions pour réunion de mars

1. **Bref exposé sur l'Année de la Foi** : objectifs, indulgences
Documentation : Paul VI et la Foi, Fides
Documentation Catholique : n. 1498 col 1343
n. 1503 col 1733
2. **Célébration** : récitation communautaire du Credo

Autocritique devant les programmes de télévision

Saviez-vous qu'au Québec, 96% des foyers possèdent un appareil de télévision, et que chaque foyer passe en moyenne 46 heures 6 minutes par semaine devant leur appareil de télévision, ce qui donne en moyenne 6 heures 35 minutes par foyer par jour. Saviez-vous aussi que chaque homme de plus de 18 ans consomme environ 3 heures 23 minutes par jour de télévision et que chaque femme du même âge en consomme 4 heures 5 minutes. Saviez-vous enfin que chaque adolescent entre 12 et 17 ans regarde la télévision 3 heures par jour et que chaque enfant de 4 à 11 ans la regarde 2 heures 13 minutes.

Les chiffres précités indiquent bien l'importance de la télévision dans la vie de l'homme. Devant de pareilles statistiques, y a-t-il lieu de s'alarmer ? Un auteur américain disait il y a quelque temps : "Je vois venir le temps où par l'effet de la télévision le peuple américain ne saura plus ni lire, ni écrire, et mènera une vie comparable à celle des animaux". Sans être aussi pessimiste, on ne peut nier l'influence néfaste que peut avoir la télévision à certains points de vue, mais il ne faut pas oublier le rôle essentiel qu'elle joue dans la connaissance des hommes et des choses. En effet, il est incontestable que la télévision ouvre l'esprit à des connaissances nouvelles à des foules de gens qui, sans elle resteraient dans l'ignorance. Aussi, ce n'est pas la télévision en elle-même qu'il faut critiquer, mais bien plutôt l'usage qu'en font les individus.

Toute la question est de savoir comment accueillir la télévision, comment l'utiliser, sans se laisser aliéner par elle, i.e. comment devenir des téléspectateurs adultes, conscients et critiques.

Responsabilités face à la télévision

La télévision est un médium de dialogue, un instrument de com-

munication, un moyen de transmission d'un message entre un émetteur et un receveur. Elle se distingue pourtant des autres types de communication car elle atteint généralement le public chez lui, à son foyer, de plus, elle se distingue par le caractère unilatéral de la communication. En effet, l'émetteur du message ne peut pas suivre les réactions de son public directement, il n'en connaît les jugements que d'une manière indirecte.

Dans la diffusion d'un message, on tient généralement compte de trois (3) éléments : l'émetteur, le receveur et le contenu du message.

Même si l'émetteur et le contenu demeurent les mêmes, le message n'est pas toujours perçu de la même façon par tous les récepteurs. De plus, souvent les émissions ont des effets boomerang, c'est-à-dire, qu'elles ont des conséquences contraires à l'intention du producteur et se tournent contre lui. Ainsi l'effet d'une émission ne

dépend pas seulement de son contenu et de l'émetteur, mais aussi de la prédisposition du récepteur du message, i.e. de sa formation, de ses notions du beau, du bien, du vrai. Et c'est là que la cellule familiale joue un rôle important dans l'orientation des prédispositions du sujet à l'égard du message diffusé par les ondes. En effet, c'est dans la famille que l'enfant apprend à devenir un téléspectateur averti. C'est donc aux parents qu'il appartient de préparer les enfants aux spectacles par d'utiles informations et de les compléter par des discussions sus-

ceptibles de développer leurs connaissances et par conséquent de former leur jugement. C'est également aux parents qu'il appartient de susciter l'intérêt des enfants pour les émissions qui fassent appel



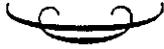
à leurs activités intellectuelles, imaginatives et motrices et à leur apprendre à ne pas accepter passivement ce qui leur est offert. Mais pour cela, il faut que les parents soient eux-mêmes des téléspectateurs avisés.

Quand au contenu des émissions, la responsabilité des auteurs, producteurs, réalisateurs et journalistes est grande ; ce qui est en jeu ici, c'est la dignité de la personne humaine, c'est une forme de civilisation. Car ce sont les valeurs culturelles et sociales qui sont transmises par voies des ondes. Si la responsabilité des producteurs est grande, non moins grande cependant est la responsabilité des téléspectateurs à ce sujet. Leur devoir est de conseiller les producteurs, de leur faire part de leurs appréciations, mais aussi de leurs critiques. Il faut éviter que par notre passivité, notre démission, la T.V. devienne un instrument d'abêtissement collectif.



Photo : Radio Canada

Introspection



Quelle place la T.V. occupe-t-elle dans votre vie ?

Photo : Radio Canada

Pour quel motif regardez-vous la T.V. ?

- vous instruire
- vous récréer
- vous informer
- vous cultiver

Qu'est-ce qui détermine le choix de vos émissions ?

- votre temps libre
- vos intérêts
- vos goûts

Quels programmes regardez-vous régulièrement ?

Faites l'analyse de deux (2) émissions de T.V. que vous avez regardé au cours de la semaine au point de vue :

- contenu
- forme

Quelle est votre attitude en regardant la T.V. ?

- active
- passive

D'après vous, qu'est-ce qu'une bonne émission ?

Préparez-vous vos émissions de T.V. ?

Discutez-vous des programmes avec votre famille - époux et enfants ?

Quels sont les effets de la T.V. sur votre vie familiale ?

- stimule-t-elle le dialogue entre époux ?
- stimule-t-elle le dialogue entre parents-enfants ?
- favorise-t-elle les réunions de famille ?
- empêche-t-elle vos sorties ?

Quel est votre rôle envers les producteurs de T.V. ?

Quel est votre rôle comme agent de réception

- en ce qui concerne vos enfants ?
- en ce qui concerne vous-mêmes ?

Quel doit être le rôle de l'A.F.E.A.S. relativement à la T.V. ?

Quelle action concrète allez-vous poser cette semaine concernant la T.V. ?

La T.V. est-elle votre serviteur ou êtes-vous son esclave ?

Que sera la T.V. de demain ?

un médium de dialogue ou l'entraînement de l'abêtissement des masses.

Conseil :

Préparez l'analyse de deux (2) émissions que vous avez vu cette semaine et discutez avec vos amies.

Monique Chamberland,
secrétaire générale.

BIBLIOGRAPHIE :

ELISABETH GUERIN : **"Télévision notre amie"**

Edition du Centurion, Centre de recherches de la Bonne Presse, Paris.

"T.V. code et commentaire à l'usage des éducateurs".

Edition Unda, Association Catholique internationale pour la radiodiffusion et la T.V., Fribourg, Suisse.

REFERENCES DU MOIS PROCHAIN

HENRI LANFERE BURGER : **"Histoire de l'impôt"**

Collection "Que sais-je ?"
Presses Universitaires de France.
Paris 1954.

MAURICE DUVERGER : **"Les finances publiques"**

Collection "Que sais-je ?"
Presses Universitaires de France.
Paris 1960.

DÉCOREZ VOTRE FOYER EN Y FAISANT RESSORTIR TOUTE VOTRE PERSONNALITÉ. TISSEZ VOUS MÊME VOS TENTURES, TAPIS, NAPPERONS, RECouvreMENT DE MEUBLE, COUVERTURES, VÊTEMENT, ETC... CECI VOUS EST RENDU FACILE, GRÂCE A UN BON MÉTIER LECLERC!

DEMANDEZ
NOTRE CATALOGUE
GRATUIT

Nilus
Leclerc
INC.
L'ISLETVILLE, QUEBEC.

SANS CORDE.

VOYEZ
NOTRE NOUVEAU MÉTIER
SÉRIE "Nilus" À LAMES INDÉPENDANTES
IL VOUS FASCINERA.



La Semaine de l'Éducation

Partout à travers le Québec, la Semaine de l'Éducation aura lieu du 3 au 9 mars 1968.

Les comités locaux d'organisation seront assistés dans leur travail par l'Union Régionale des Caisses Populaires Desjardins et par l'Association d'Éducation du Québec. On leur fournira des documents ou des conférenciers.

Le thème de la Semaine est "**L'Éducation sans vous = Québec sans vous**" et pour chacun des jours, les sous-thèmes sont :

L'Éducation sans vous

- | | |
|-------------------|----------------------------|
| ... étudiants ? | ... travailleurs ? |
| ... enseignants ? | ... adultes ? |
| ... parents ? | ... hommes d'affaires ? |
| | ... corps intermédiaires ? |

Vous êtes invitées à répondre à l'invitation du responsable de votre Caisse populaire chargé de mettre sur pied le comité local. Si vous ne recevez aucune invitation, libre à vous de faire le premier contact.

(communiqué)

IMPORTANT !

— Nous vous prions de noter que la "**Section éducation**" a été supprimée dans la Revue, les textes étant suffisamment élaborés pour en faire une étude intéressante et profitable.

— Toute nouvelle abonnée recevra sa Revue environ un mois et demi (1½) après avoir fait parvenir le coût de son abonnement.

— Nous vous serions reconnaissantes de bien vouloir ajouter les frais d'échange sur tout chèque adressé au secrétariat général.

(la responsable.)



Posons un geste concret!

"La solidarité universelle qui est un fait et un bénéfice pour nous est aussi un devoir".

(Paul VI, Encyclique : "Le développement des peuples.")

Quelques participantes de divers pays au Congrès de l'U.M.O.F.C., à Rome.

M. l'Aumônier général nous suggère de proclamer notre foi, par un Credo récité avec ferveur et conviction. Merveilleuse préparation pour célébrer comme il se doit, le 25 mars, fête de l'Annonciation, journée mondiale de prières à l'intention de toutes les femmes du monde.

Faisons nôtres, les intentions de l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques (l'U.M.O.F.C.) pour cette circonstance. Cependant il n'est pas suffisant de répondre à ce désir de formuler des intentions, si louables soient-elles, si cela demeure une dévotion passagère. Il nous faut de plus considérer que chaque mot a son sens et que l'ensemble constitue tout un programme de vie, que nous devons réaliser. Ce sera notre réponse à l'encyclique "Populorum progressio" de S.S. Paul VI.

Solidaires de toutes les Associations affiliées à l'U.M.O.F.C., conscientes de nos responsabilités de chrétiennes, nous ferons en sorte de sensibiliser nos membres et nos milieux aux problèmes du développement. Donnons à notre action une dimension internationale en élargissant notre préoccupation aux problèmes du monde.

Posons un geste concret de solidarité en contribuant de bon cœur, avec générosité, au fonds d'entraide international du Comité des Organisations Féminines Catholiques du Canada (C.O.F.C.C.).

Nos dons constituent un apport au travail de l'U.M.O.F.C. en faveur des pays sous-développés. Nous contribuons ainsi, pour une part au maintien d'organismes sociaux d'éducation pour nos soeurs d'Afrique et d'Amérique latine.

Avec les autres organisations membres du C.O.F.C.C., par l'intermédiaire des déléguées aux journées d'étude et au congrès de l'U.M.O.F.C., l'A.F.E.A.S. peut établir des contacts avec des femmes des cinq continents. Dans ces réunions internationales, on retrouve la richesse de la fraternité dans la diversité de langue, de nationalité et le souci de l'intérêt de l'autre.

On ressent vivement de la part des représentantes des pays moins favorisés, un besoin de compréhension. On admire leur abnégation, leur grande simplicité. Ce que ces gens attendent plus que de l'aide matérielle, ce sont des contacts humains, de l'amour et le fait de se sentir accepté comme les autres.

Nos déléguées apportent à ces personnes, la sympathie, la compréhension, l'amour de toutes les Canadiennes qu'elles représentent.

Mme Dominique Goudreault,
présidente générale.



Délégation canadienne du C.O.F.C.C. et de la Catholic Women's League. Dans le groupe on reconnaît : Mme Dominique Goudreault, présidente de la délégation canadienne, Mme Azilda Marchand et Mme Donat Mayrand, toutes trois de l'A.F.E.A.S.

Intentions
de
l'U.M.O.F.C.
pour
1968

- Que par l'écoute des autres, les échanges, le travail en commun nous devenions de plus en plus "co-artisanes" d'une humanité nouvelle.
- Que nous nous engagions activement avec toutes nos ressources humaines et matérielles dans l'effort de l'Eglise et du monde pour éliminer la faim sous toutes ses formes.
- Que nous soyons des artisanes de paix en nous employant, avec tous les hommes de bonne volonté, à développer dans le monde l'entente entre les nations, les races et les religions.
- Que nous ayons la volonté et la persévérance nécessaires pour obtenir des Gouvernements la mise en application rapide de la Déclaration des Nations Unies condamnant la discrimination à l'égard des femmes, de telle sorte que leur dignité en tant qu'êtres humains puisse être assurée.
- Que l'effort que nous faisons pour l'aggiornamento de l'U.M.O.F.C. la rende de plus en plus efficace au service des femmes et de l'Eglise.



"Combattre la misère et lutter contre l'injustice, c'est promouvoir, avec le mieux-être, le progrès humain et spirituel de tous, et donc le bien commun de l'humanité".

S.S. Paul VI

TRAVAILLER AV

On entend dire souvent : "à quoi ça sert de vouloir changer ceci ou cela dans la société ? A quoi ça sert d'étudier, par exemple, les structures de l'éducation scolaire, les lois de sécurité sociale ? Ceux qui gouvernent n'ont pas besoin de nous autres ou ils ne nous écoutent pas. Moi je m'occupe de mes affaires ; je reste chez-nous et je laisse faire les autres."

Que penser de tels propos ? Doit-on les partager et se croiser les bras devant tout ce qui se passe autour de nous ? Faut-il se contenter de n'être pas d'accord avec telles ou telles attitudes sociales et d'en souffrir en nous disant qu'il n'y a rien à faire ? *Ne devrait-on pas plutôt prendre conscience que nous avons le devoir d'agir au plan de nos milieux sociaux*, de faire notre part pour que ceux-ci répondent autant que possible à nos aspirations humaines et chrétiennes ?

Sens Chrétien et Vie Sociale

C'est peut-être le grand tort de notre époque de croire que la société doive grandir en dehors du sens chrétien, du vrai sens de la vie. Déjà Pie XII l'avait signalé : "La grande misère de l'ordre social est qu'il n'est ni profondément chrétien ni réellement humain, mais uniquement technique et économique et qu'il ne repose nullement sur ce qui devrait être sa base et le fondement solide de son unité. c.-à-d. le caractère d'hommes par la nature et de fils de Dieu par l'adoption divine." (Pie XII - 31 janvier 1952)

EC LES AUTRES



Le Concile Vatican II dans la Constitution "L'Eglise dans le Monde de ce Temps", s'il reconnaît l'autonomie des réalités terrestre (no 36), fait remarquer que les hommes ne peuvent disposer du temporel, de l'organisation des sociétés sans référence au Créateur."

C'est que l'organisation de la vie en société est l'une des plus grandes responsabilités personnelles de l'homme. Celui-ci, s'il est tout simplement homme dans la force du mot, s'il veut affirmer sa personnalité, lui donner sa pleine valeur, doit pouvoir travailler avec ses semblables à l'organisation des structures et modes de vie de la société dans laquelle il évolue, de telle façon que celle-ci procure da-

vantage le Bien Commun, réponde vraiment au bonheur de tous et de chacun.

Ce sens à donner à la société, ce sens social qui nous détermine à vouloir faire notre part pour quelle s'oriente en vue du Bien de tous n'est pas autre chose dans l'optique de la Foi, que le sens chrétien. Si je suis vraiment chrétien, si je veux continuer l'oeuvre du Christ, je dois avoir à coeur de faire ma part pour que l'amour vrai pénètre dans nos milieux, pour que la justice soit la règle des relations humaines et sociales et l'âme des législations et structures civiles.

Apostolat et Milieu Social

C'est précisément ce que nous rappelle le décret conciliaire sur "L'Apostolat des Laïcs". *Il nous montre que cet apostolat doit chercher à pénétrer d'esprit chrétien tout milieu social.*

"L'apostolat dans le milieu social s'efforce de pénétrer d'esprit

chrétien la mentalité et les mœurs, les lois et les structures de la communauté où chacun vit. Il est tellement le travail propre et la charge des laïcs que personne ne peut l'assumer à leur place comme il faut..."

"Les laïcs accomplissent cette mission de l'Eglise dans le monde avant tout par cet accord de leur vie avec la foi qui fait d'eux la lumière du monde, et par cette honnêteté en toute activité capable d'éveiller en chaque homme l'amour du vrai et du bien, et de l'inciter à aller un jour au Christ et à l'Eglise. Ils disposent insensiblement tous les cœurs à l'action de la grâce du salut par cette vie de charité fraternelle qui leur fait partager les conditions de vie et de travail, les souffrances et les aspirations de leurs frères. Enfin par cette pleine conscience de leur responsabilité propre dans la vie de la société, ils s'efforcent d'accomplir leurs devoirs familiaux, sociaux et professionnels avec une telle générosité chrétienne que leur manière d'agir pénètre peu à peu leur milieu de vie et de travail."

"Cet apostolat s'adresse à tous les hommes, aussi nombreux qu'ils soient et n'a le droit d'exclure aucun

bien spirituel ou temporel qu'il est possible de leur procurer..." (no 13). *Sommes-nous décidé à faire de l'apostolat en milieu social?*

Telle est l'importance de l'apostolat des laïcs en milieu social. Saisissons-nous bien que si nous sommes des chrétiens authentiques, nous ne pouvons nous désintéresser de ce travail mais que, bien au contraire, *nous devons faire notre part pour que notre société favorise à tous l'exercice d'une vie vraiment humaine et chrétienne.*

Est-elle si parfaitement organisée notre société, qu'il ne soit pas nécessaire de vouloir l'améliorer? La femme n'est-elle pas intéressée à ce que la politique en notre pays en soit une du Bien Commun? La femme n'a-t-elle rien à dire en face des lois sur le divorce, l'avor-



Photo : Fêtes et Saisons

tement, l'assurance-hospitalisation, l'assurance-santé, la sécurité sociale, l'éducation... etc.? La femme ne réalise-t-elle pas qu'il lui faut absolument s'unir avec ses compagnes pour faire valoir ses vues devant nos populations ?

Il y va en somme du bonheur de toutes et de chacune, du bonheur de vos enfants. Quand on a dans son coeur l'amour du Christ Jésus, est-ce qu'on ne doit pas prendre tous les moyens pour que son royaume de vérité, de justice et de paix, s'étende dans tous nos milieux ?

Ne vaut-il pas la peine d'étudier ensemble les situations en face desquelles nous nous trouvons peut être plus en mesure d'exiger des responsables de la vie sociale ce qui vous semble plus conforme à la dignité humaine et chrétienne de vous toutes, de vos maris, de vos enfants ? N'est-ce pas un peu ce que nous voulons faire dans l'A.F.E.A.S. ? Avons-nous compris que notre association n'aura point de valeur si toutes les membres n'ont à coeur d'agir en ce sens ?

Seigneur, aide-nous à refaire nos convictions ; rends-nous fières de travailler avec toi pour que nos semblables, nos enfants soient plus heureux de vivre avec nous dans une société qui réponde davantage à la bonté de ta Providence.

Geo.-E. Phaneuf, ptre,
aumônier général.

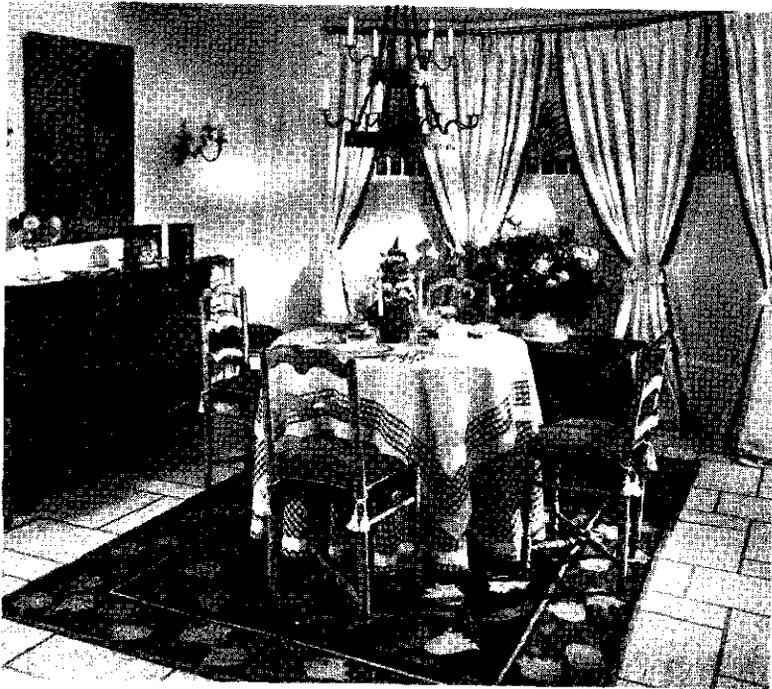
Documentation :

Décret : "De Apostolatu Laïcorum", Vatican II, Les Seize Documents conciliaires ; Editions Fides, Montréal et Paris. (chap. III, No 13).

Place

à la fantaisie

L'arrivée du printemps coïncide presque toujours avec un besoin de renouveau chez la femme. Renouveau qui se manifeste par le besoin de changer la disposition des meubles, de rafraîchir les murs, de feuilleter la cave et le grenier pour dénicher des pièces d'antiquité qui auront leur place dans la maison . . . Renouveau qui s'exprime également sur la table familiale . . . Pâques, une première communion, des fiançailles, la fête des Mères sont des occasions, pour la maîtresse de maison de présenter un menu plus élaboré, de composer un joli centre de table et de réunir toute la famille.



Toute une richesse ! Une armoire à pointe de diamant, un buffet bas à deux vantaux ornés de croix de St-André, un lit à colonnes tournées ou à quenouilles, un berceaux à fuseaux verticaux tournés, des chaises à la "Capucine", une berceuse dite "Boston rocker", une petite table rustique à pieds galbés ou une commode avec serrures et poignées à motif de rosette sont toute une richesse.

Le décapage

Retrouvés dans un état lamentable, vous vous demandez comment rendre à ces meubles leur aspect initial ? En feuilletant livres, revues et coupures de journaux, j'ai relevé trois procédés en usage : le grattoir, la lessive et le décapant commercial.

Selon un reportage paru dans la Presse (18 déc. 1965). M. André Hurtubise, connaisseur en la matière, préfère **le décapant PVR**. Il est plus dispendieux que les deux premiers mais il donne un fini plus chaud. "En outre, il est plus facilement contrôlable que la lessive et n'abîme pas la patine du bois. Autre avantage du PVR, c'est qu'il enlève les couches de peinture l'une après l'autre. Conséquemment, la première couche peut être préservée, si elle est belle".

Enfin, pour les gens pressés, **la lessive** s'utilise avec le maximum de protection pour les yeux et les mains. Ne travaillez jamais sans des gants de caoutchouc et n'utilisez pas de récipient en métal. "Une fois l'opération lessivage et brossage terminée, il s'agit de plonger le meuble dans l'eau ou de le nettoyer à l'aide du boyau d'arrosage. Deux heures de séchage au grand air et le tour est joué".

Cette article fait remarquer que le meuble décapé à la lessive prend une teinte grisâtre au bout de six mois et qu'il est difficile de lui donner sa patine. Tout n'est pas perdu puisqu'on peut le ramener à sec en enlevant la cire avec du varsol, après quoi on le passe au PVR et à la laine d'acier très fine, pour finalement le nourrir avec de la cire d'abeille appliquée avec la paume de la main.

Il reste le **grattoir**, outil devant être manié délicatement. Le connaisseur l'utilisera pour les meubles "tournés", les motifs sculptés. Pourquoi cette restriction ? Parce qu'en grattant, on enlève à peu près un millimètre de la surface du bois. En plus d'avoir pâli, celui-ci laisse voir son grain peu esthétique, qui ressort du pin en particulier. Même la cire qui sera appliquée plus tard, et devra être préalablement teintée, n'arrivera pas à lui donner le fini chaud du PVR.

Vrai ou Faux ?

Les meubles régionaux du XVe et XVIIIe siècle se reconnaissent à leur bois. Certains sont en pin blanc, d'autres en noyer tendre (en

enfonçant l'ongle du pouce dans le bois, il laisse une marque) qui une fois décapés prennent une très belle tonalité et une couleur légèrement paillée. Le merisier jaune canadien a, une fois fini et teint, une tonalité dorée qui rappelle beaucoup celle des fruitiers.

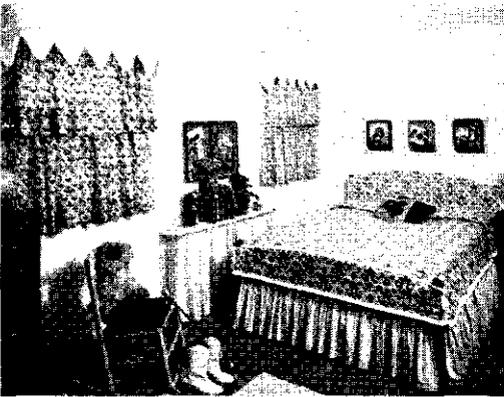
Quant à la couleur, Jean Palardy, dans son volume "Les meubles anciens du Canada français", rapporte que de 1650 à 1750, "les meubles étaient finis au bois naturel, puis légèrement passés au vernis clair. A partir de 1745, presque tous les meubles durent être peints. Un bleu-vert très foncé, un bleu-vert très subtil, rappelant la couleur des oeufs du rouge-gorge, un blanc teinté d'ocre jaune et une couleur à l'ocre rouge ou oxyde de fer" étaient les plus utilisés.

On reconnaîtra l'original à sa fabrication. L'épaisseur des planches utilisées pour les plateaux, traverses et vantaux varie entre 1¼" à 1½", tandis que celle des tiroirs de commode galbée est de 5".

En grattant une toute petite surface avec un canif, le ton chaud et orangé vous dira que le bois est ancien et un bois blanc sous la patine et la peinture indiquera un bois récent. Des traits de scie circulaire ou à ruban sur les traverses, au revers des façades de tiroirs et aux joints, de la colle caractérisent les imitations.

Meubles rajeunis

A côté de ces meubles correspondant à une époque déterminée et toujours à la mode, il y en a d'autres qui n'ont rien de particulier et se démodent très vite . . . Avec un brin d'imagination et d'habileté, ils peuvent se transformer !

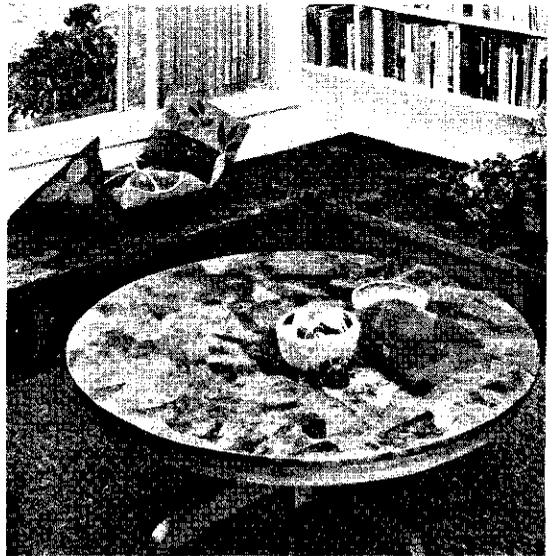


Aménagez la chambre de la fillette. Capitonnez la tête de lit en même tissu que le couvre-lit, soit une cotonnade fleurie au fini matelassé ou glacé. Un volant monté sur élastique encerclera le matelas et dissimulera le pied du lit. Pour la coiffeuse, confectionnez une jetée (nappe circulaire longue) pour une table ronde, ou une jupe froncée pour une table à tiroir central.



Que dites-vous de ce chiffonnier dont la façade des tiroirs est tendue de papier-tenture ou de tissu à motifs enfants. Très gai dans la chambre de bébé !

Dans le sous-sol, la table ronde d'un vieux mobilier de salle à manger servira de table pour le lunch. Raccourcissez les pattes et fixez le dessus sur la base des pattes. Bien entendu, des coussins seront disposés tout autour.



Vous manquez d'espace pour ranger les accessoires de couture, les archives familiales ? Vous désirez que les enfants rangent leurs choses ? La solution : le paravent de bois peint, tendu de papier-peint ou de jute. Des motifs taillés dans la feutrine ou le liège, peints à la gouache ajouteront un élément décoratif.

Coin bureau : deux panneaux du paravent seront réservés



aux classeurs fabriqués avec du carton à dessin et recouvert de jute. Sur l'autre section, il y aura une table pour le dactylographe.

Avec les paravent-couture, la jeune femme aura tout à la portée de la main. La table fixée au premier panneau sera pour la machine à coudre. Des rayons et des sacs de plastic bordés d'un galon recevront laine, fil, patrons, etc.

Dans la chambre des enfants, il aura un triple usage : pupître pour les devoirs - pochettes pour cahiers, livres, crayons, coffre à jouets fixé au panneau central, porte-manteau et sac à chaussures.

LA TABLE PASCALE

Les fleurs, la couronne ou la tresse de pain doré posée sur des épis de blé, le panier rempli d'oeufs en chocolat ou peints, le gâteau en forme d'agneau ou de lapin font de jolis centres de table. L'AFEAS vous suggère :

Un poussin à peine éclos marquera la place de chaque convive à la table des enfants. Ce qu'il vous faut : 1 oeuf cuir dur, de la mayonnaise, 2 clous de giroffle, une pointe et une lanière de carotte, du persil.

Enlevez la coquille et coupez l'extrémité de la petite partie de l'oeuf. Avec une cuillère, retirez le jaune. Dentelez le bord du "blanc". Dans un bol, défaire le jaune, mêlez avec la mayonnaise, façonnez une boule et déposez-la dans la coquille. Placez deux clous de giroffle pour les yeux, la pointe de carotte pour le bec et la lanière sur la tête. Déposez dans une assiette et entourez de persil.





Que dites-vous d'un centre de table étagé ? Superposez vos gâteaux préférés et recouvrez-les d'une glace au café. Décorez d'un oeuf enrubanné et de petits animaux en chocolat.

Démonstrations à l'assemblée mensuelle

1. Tableaux illustrant des meubles canadiens régionaux.
2. Expliquez les trois procédés pour le décapage et réunir le matériel nécessaire.
3. Tableaux démontrant comment transformer des vieux meubles. Forum avec les participantes pour connaître leurs suggestions.
4. Apportez gâteaux et glaçage. Expliquer comment étendre la glace.

Huguette Chagnon

Documentation :

Savez-vous décapier les vieux meubles canadiens (La Presse, 18 déc. 65).

Les meubles anciens du Canada Français, Jean Palardy (pages 165, 375-378).

Tél. : 537-0477

L'ARTISANAT DE LA MAURICIE

Fils à tisser : Dominion Textile Tex-Made
Laine - Métallique - Lin - Polyon : 3 brins
Jersey et lisières de toutes sortes

*Mme Ph. Laliberté,
propriétaire*

**33, des Cèdres
Shawinigan, Qué.**

- Sommaire -

- Editorial : Vivons-nous l'Année de la Foi? 2-3
Geo.-E. Phaneuf, ptre
- Autocritique devant les programmes de la télévision 4 à 9
Monique Chamberland
- La Semaine de l'Education 10
(communiqué)
- Posons un geste concret! 11-12-13
Mme Dominique Goudreault
- Travailler avec les autres 14 à 17
Geo.-E. Phaneuf, ptre
- Technique : Place à la fantaisie 18 à 23
Huguette Chagnon

L'ASSOCIATION FEMININE D'EDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

**515, Viger,
Montreal (24)**

Téléphone : 845-5070

Prix de l'abonnement : \$1.00 par année

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.